



AG Ordinaire Statutaire (exercice 2024)

- **Approbation du PV de l'AG de l'exercice 2023** (Fox Amphoux)
- Vote de la résolution n° 1
- **Rapports moral et d'activité** : Christian Mercier
- Vote de la résolution n° 2
- **Rapport financier** : Bernard Lieutier
 - Vote de la résolution n° 3
 - Vote de la résolution n° 4
- **Évolution des cotisations pour 2026**
 - Vote de la résolution n°5
- **Composition du Conseil d'Administration** :
 - Renouvellement des mandats arrivés à échéance
 - Nomination de nouveaux administrateurs
 - Vote des résolutions n°6, et 7

Vote de la résolution n°1

- Résolution n°1 :
Approbation du PV de l'AG 2024 de l'exercice 2023

**« L'Assemblée Générale approuve le procès verbal
de l'AG ordinaire de l'exercice 2023 »**



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var



Rapport moral et d'activité
Christian Mercier - Président

Principales actions en 2024

Cette année 2024 n'a pas été caractérisée par de grandes nouveautés, mais plutôt par le développement des procédures initiées par des décisions prises antérieurement, comme la loi du 10 juillet 2023 et les différents plans de relances co-financés par l'Europe (France 2030).

La loi de prévention des incendies de forêts a amené les organismes concernés à se pencher sur la réforme des OLD(nouvel arrêté préfectoral en 2025) et sur la communication de prévention. Sans qu'il y ait un lien de cause à effet, comme en 2023, nous n'avons pas connu dans le Var de grand feu. Pourvu que cela dure !!!

Le soutien financier à l'amélioration de nos forêts, souvent bien fatiguées par les sécheresses estivales, a permis à de nombreux propriétaires de faire des travaux sylvicoles qu'ils n'auraient jamais faits, sans ce soutien pouvant aller jusqu'à 100 % du coût de ces travaux.

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Principales actions en 2024

Au **niveau national** :

Nous avons suivi les webinaires organisés par nos instances nationales sur la communication entre autres, par FRANSYLVA et nous avons reçu par le CNPF des informations touchant l'ensemble du territoire.

Au **niveau régional** :

Nous avons suivi comme en 2023, les travaux du CRFB (comité régional de la forêt et du bois) pilotés par la DRAAF, au sein de la commission DFCl.

Nous avons assisté à des manifestations organisées par le CONSEIL REGIONAL, et le Département 83 sur différents thèmes dont le problème de l'eau dans le Var.

Nous participons aux travaux de notre filière : FIBOIS, qui est très active.

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Principales actions en 2024

Au niveau départemental :

- Nous assurons une présence mensuelle à la CDPNAF (commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) pour limiter la consommation des zones naturelles et agricoles par les PLU.
- Ainsi qu'à la CDOA (commission départementale de l'organisation agricole) qui se réunit plutôt en visio.
- Nous sommes également membre de la CDNPS (commission des sites).
- Nous participons à la vie administrative de l'ASL Suberaie Varoise (conseil et AG)
- Nous assistons aux réunions organisées par NATURA 2000

Principales actions en 2024

- Nous assistons aux réunions organisées par les COFOR, les différents parcs (Ste Baume, Port Cros, Verdon, Estérel etc...), la DDTM pour la DFCl (Comités de Massifs),
- Nous faisons partie du copil de la Réserve de la Plaine des Maures (RNNPM), dont la nouvelle direction démontre sa capacité à rechercher un consensus avec les autres activités économiques présentes sur le site
- Nous assistons aux réunions du Syndicat Mixte du massif des Maures, concernant les suites de l'incendie de « Gonfaron » de 2021, la relance des filières : liège, arbousier, châtaignier, avec l'ASL SUB VAR et Forêt Modèle
- Nous sommes également conviés aux travaux de la Chambre d'Agriculture lorsqu'il s'agit de sylvopastoralisme, reconquête agricole, agrivoltaïsme etc....

Vote de la résolution n°2

- Résolution n°2 :
Approbation du Rapport moral et d'activité

« L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et d'activité de l'année 2024 »



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var



Compte d'exploitation 2024

	2024	2023
Recettes	77.372 €	88.826 €
dont		
cotisations adhérents	68.121 €	74.110 €
intérêts placements	1.068 €	1.811 €
divers (dont repas AG)	1.194 €	1.929 €
Prestations services	6.988 €	10.976 €
 Dépenses	 74.679 €	 74.228 €
 Excédent	 2.693 €	 14.598 €

Détail des dépenses (2024)

• Services aux adhérents	32.489 €	(44%)
– Assurances	14.140 €	
– Lettre d'Information, circulaires... dont affranchissements (1.739 €)	5.996 €	
– Évènementiels (AG), Réunions...	2.465 €	
– Documentation dont Forêts de France	2.525 €	
– Adhésions/Cotisations (Fédération, UR)	7.363 €	
• Frais de personnel	39.522 €	(53 %)
– Secrétariat (salaire +charges)	39.522 €	
• Frais Généraux	2.668 €	(3 %)
– Informatique, Télécoms, Fournitures, Divers	233 €	
– Loyers (Maison de la Forêt)	2.435 €	
Total dépenses	74.679 €	

Situation de Trésorerie

• Solde au 31/12/2023	82.908 €
• Solde au 31/12/2024	35.284 €
• Variation du solde	- 47.624 €
Placement	- 50.317 €
Résultat	+ 2.693 €
• Fonds de roulement placé	72.439 €
Trésorerie totale au 31/12/2024	107.723 €

Faits marquants en 2024

- **Adhérents** : leur nombre a légèrement diminué (- 19)
852 à fin 2024 pour 48.468 hectares (- 310)
- **Recettes** : Il manque un semestre de facturation de services à l'UR, pour 988 €. Le résultat aurait du être : + 3.681 €
- **Charges de fonctionnement** : Nous constatons une stabilité de nos charges malgré l'augmentation des charges de personnel (+2700 €) et du poste assurances (+2393 €)

Vote de la résolution n°3

- Résolution n°3 : Approbation du rapport financier

« L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'année 2024 et en donne quitus au Trésorier »



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Vote de la résolution n°4

- Résolution n°4 : Quitus général
« **L'Assemblée Générale donne quitus au Président et au Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2024** »



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »



Évolution des cotisations pour 2025

Notre Budget 2025 reste à l'équilibre

Recettes

Contributions des adhérents :	68.000 €
Convention Fransylva Paca (secrétariat) :	2.000 €
Convention Fransylva 13 (logistique) :	6.000 €
Total recettes	76.000 €

Dépenses

Frais de personnel (secrétariat) :	40.000 €
Frais généraux (loyers, informatique...) :	3.000 €
Circulaires, communication :	8.500 €
Événementiel, AG, déplacements...) :	4.200 €
Assurances :	12.500 €
Cotisations (dont Fransylva, UR...) :	7.800 €
Total dépenses	76.000 €

Le CA vous propose de ne pas changer le montant des cotisations pour 2026

- **Rappel : cotisation actuelle (2025) :**

- Cotisation forfaitaire unique : 40 €
- Contribution aux services syndicaux départementaux :
 - Partie liée à la surface de la forêt assurée :
 - 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares
 - 0,65 € / ha pour les 75 suivants
 - 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha
 - 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha

- **Proposition pour 2025 :**

Pas d'augmentation de la cotisation forfaitaire fixe, soit 40 €. La partie variable reste inchangée.

Vote de la résolution n°5



- Résolution n°5 : Cotisations

« L'Assemblée Générale approuve
l'augmentation de la cotisation fixe
proposée par le Conseil d'Administration pour l'année 2025)

Cotisation forfaitaire unique : 40 €

Contribution aux services syndicaux départementaux :

– **Partie liée à la surface de la forêt assurée :**

- 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares
- 0,65 € / ha pour les 75 suivants
- 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha
- 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha





Renouvellement du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration après l'AG de FOX-AMPHOUX (2024)

- **Bureau :**
 - Christian Mercier, Président
 - David Gatin Vice-président
 - Bernard Lieutier, Vice-président, Trésorier
 - Vincent Buzançais Secrétaire Général
 - Françoise Binet, Vice Présidente
- **Administrateurs :**
 - Philippe Brégliono
 - Catherine Deletraz
 - Pierre de Pissy
 - Gérard Vuylsteek
 - Sue Jones
 - Yves Henin
 - Jean-François de Jerphanion,
 - Jean Marie Lagarde

Évolution du Conseil d'Administration

- Amance Perrot
- Hervé Racine
- **Modifications intervenues depuis la dernière AG**
 - Néant
- **Renouvellement des mandats arrivés à échéance**
 - Françoise BINET
 - David GATIN

Ils se représentent pour un nouveau mandat de six ans
- **Candidatures**
 - Y-a-t-il des candidats postulants ?

Vote de la résolution n°6

- Résolution n°6 : Renouvellement des mandats d'administrateurs arrivés à échéance :
« **L'Assemblée Générale renouvelle pour 6 années les mandats d'administrateur de :
Françoise BINET et David GATIN** »



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Vote de la résolution n°7



- Résolution n°7 : Administrateurs postulants

**« L'Assemblée Générale prend acte des candidatures
de nouveaux administrateurs postulants
au Conseil d'Administration**

**dont l'élection définitive pour un mandat de 6 années
lui sera proposée en 2026 lors de l'AG de l'exercice 2025,
au terme de la période d'observation statutaire d'un an**

Candidatures spontanées ?



« Les forêts privées sont gérées durablement »



Fin de l'Assemblée Générale statutaire
Merci de votre attention



Galaxy S21 Ultra 5G